A PROPOS DE LADAPT

Présente dans toute la France à travers ses 116 établissements et services, LADAPT accueille chaque année environ 20 000 personnes handicapées et poursuit la mission qu'elle mène depuis plus de 90 ans en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

LADAPT Normandie a créé ce service le 1er Septembre 2016. Il est financé par le Conseil Départemental de l'Eure et l'Agence Régionale de Santé de Normandie, son agrément est de 15 places.
www.ladapt.net

LADAPT
NORMANDIE

SAMSAH

Service d'Accompagnement
Médico-Social pour Adultes Handicapés

BERNAY



@ladapt normandie

06 84 68 64 12
samsah.bernay@ladapt.net

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique

37 rue Louis Gillain, 27300 BERNAY
1er étage avec ascenseur

Accompagnement des personnes présentant des troubles psychiques



LES MISSIONS DU SERVICE

- Participer à l'élaboration et la mise en oeuvre du projet de vie avec la personne accompagnée et les professionnels de proximité
- Participer à la coordination des soins médicaux et psychologiques avec les services de proximité
- Favoriser le développement des capacités pour une vie autonome (gestion administrative et budgétaire ; vie familiale, sociale et professionnelle ; le logement et la mobilité, compétences psychosociales).

LES CRITÈRES D'ADMISSION

bénéficier d'une notification de la MDPH

+18 ans

18 ans minimum

Habiter dans un rayon de 30 km autour de Bernay

LES HORAIRES

Du lundi au vendredi ou sur rendez-vous :
9h00-12h30 / 13h30-17h00

L'ACCOMPAGNEMENT

L'équipe pluridisciplinaire accueille la personne accompagnée dans ses locaux, intervient à son domicile ainsi que dans les différents espaces de vie.

L'équipe réalise des prestations d'accompagnement précisées dans le projet individuel co-construit sur la base d'objectifs partagés et en lien avec les professionnels de santé.

Un professionnel référent coordonne le parcours de la personne dont le projet se décline en plan d'action actualisé tous les trois mois.

De plus, des temps collectifs (groupes d'expression, activités culturelles ou sportives, sorties...) sont proposés pour engager la personne dans la réalisation de son projet.

L'ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est structuré en trois phases :

- La phase d'état des lieux de la situation de la personne, de ses attentes, de ses besoins et de ses ressources mobilisables (compétences, points d'appui, centres d'intérêt...)
- La phase de travail ou de développement, coordonnée par le référent professionnel en mobilisant les professionnels et les partenaires dans la mise en œuvre des plans d'action
- La phase de préparation à la sortie, qui permet de mettre en place auprès de la personne les relais nécessaires à la suite de son parcours, afin de maintenir l'équilibre trouvé ou retrouvé et préserver une qualité de vie satisfaisante